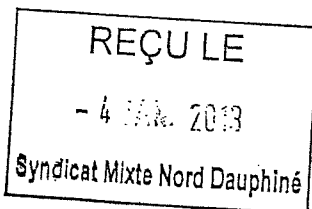
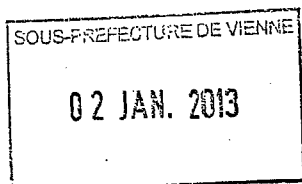


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE  
1180 Chemin de Rajat  
BP 25  
38540 HEYRIEUX



N° 12/48

PROLONGATION CONVENTION  
AVEC LA VILLE DE BOURGOIN JALLIEU



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 06 décembre 2012 s'est réuni en session ordinaire à St Pierre de Chandieu, le 19 décembre de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires      Votants : 56

#### PRESENTS :

- ① - Communes en adhésion directe (2)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (13)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Suite à l'adhésion de Bourgoin Jallieu au SMND, vous avez autorisé le Président à signer une convention permettant la réalisation de diverses prestations pour le compte de cette collectivité, (interventions foires et marchés, apport à l'usine d'incinération, nettoyage d'espaces publics,...).

Je vous propose d'autoriser le Président à reconduire cette convention pour les années suivantes.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 19 décembre 2012**

Henri LEVY,  
Président

